

Breizh Chess Legends

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1:

Le club de Rennes Paul Bert organise le Breizh Chess Legends.

Tournois fermés de parties classiques homologation FIDE organisés sur 9 rondes du samedi 23 au samedi 31 octobre 2026.

Les 2 tournois sont ouverts sur invitation par l'organisation à une sélection de joueurs licenciés à la Fédération Française des Échecs.

Le numéro d'homologation FFE est 72846 pour le tournoi Breizh Chess Legends.

Le numéro d'homologation FFE est 72847 pour le tournoi Breizh Chess Challengers.

Article 2:

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux.

Les appariements se font au Système Berger.

Le tirage au sort est dirigé avec les tables de Varma.

Le tirage au sort des appariements sont faits le vendredi 23 octobre.

Les appariements sont affichés sur le site fédéral via l'application SharlyChess.

Article 3:

Cadence : 90mn/40coups + 30 mn + 30s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 9

Les parties des 2 tournois sont comptabilisées pour les classements Elo Fide.

Article 4:

Inscription sur invitation et gratuite.

Article 5:

Date et heure des rondes.

Ronde 1 : samedi 24 octobre à 14h30

Ronde 2 : dimanche 25 octobre à 14h30

Ronde 3 : lundi 26 octobre à 9h30

Ronde 4 : lundi 26 octobre à 16h00

Ronde 5 : mardi 27 octobre à 14h30

Ronde 6 : mercredi 28 octobre à 14h30

Ronde 7 : jeudi 29 octobre à 14h30

Ronde 8 : vendredi 30 octobre à 14h30

Ronde 9 : samedi 31 octobre à 11h00

Remise des prix à 17h30

Article 6:

Le délai de forfait est fixé à 30 minutes pour les 2 tournois.

L'utilisation d'un "Bye" n'est pas autorisée dans les différents tournois.

La proposition de nulle par consentement mutuel n'est pas autorisée avant la fin de la première période de jeu (40 coups).

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet de la fédération et sur le site dédié.

Article 7:

Prix :

3500 Euros garantis

1^{er} Prix du tournoi principal : 1500 Euros

Tous les prix sont non cumulables, les prix du classement général sont répartis au système Hort (min. 100€).

Article 8:

Les départages adoptés des ex-aequo sont:

- Sonneborn-Berger
- Koya
- Performance.

Article 9:

L'attention des joueurs est attirée sur :

Le respect strict des règles du jeu d'échecs et de la charte du joueur d'échecs.

L'interdiction de fumer ou vapoter dans les locaux du tournoi.

Les téléphones, les appareils électroniques et toutes les montres ne doivent pas être en possession des joueurs pendant la partie.

Les appareils électroniques doivent être éteints et non visibles, rangés dans un sac.

Il est possible de confier ces appareils aux arbitres mais cela ne décharge pas les joueurs de la responsabilité d'éteindre leurs appareils : tout appareil qui émet un son, visible ou non entraîne la perte de la partie en cours par son propriétaire.

Certains appareils (casques anti-bruit par exemple) peuvent être autorisés par l'arbitre sur présentation d'un certificat médical.

Tout couvre-chef masquant les oreilles (bonnet, capuche, ...) est interdit, sauf accord explicite de l'arbitre principal.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 10:

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1

Arbitre adjoint : Arbitre désigné par l'arbitre principal si besoin

Article 11:

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le Rennes Paul Bert à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Fait à Rennes, le 18 septembre 2026

Charles MONROY
Organisateur

Christian BLEUZEN
Arbitre Principal

Version 0 : 18/09/2026

Version 1 : 22/09/2026